

Dessiné et mis en page par :

Jean-Paul Cousin

Gravé par :

Claude Jumelet

Imprimé en :

taille-douce

Couleurs :

jaune-orange-vert-bleu vert

Format :

horizontal 22 x 36
50 timbres à la feuille

Valeur faciale :

3,00 F



(Photo d'après maquette)

premier jour



Oblitération disponible sur place
Timbre à date 32 mm
"Premier Jour"

Vente anticipée

Les samedi 4 et dimanche 5 avril 1998 de 9 heures à 16 heures. Un bureau de poste temporaire sera ouvert à la Sous-Préfecture de Saint-Pierre, 18 rue Marius et Ary Leblond, 97448 Saint-Pierre CEDEX (Réunion).

Autre lieu de vente anticipée

Le samedi 4 avril 1998 de 8 heures à 11 heures, au bureau de poste de Saint-Pierre, 108 rue des Bons Enfants.

Ce bureau sera muni d'une boîte aux lettres spéciale pour le dépôt des plis à oblitérer "Premier Jour".

LES TIMBRES-POSTE DE FRANCE

Patrimoine réunionnais SAINT-PIERRE



Vente anticipée le 4 avril 1998
à Saint-Pierre (Réunion)

Vente générale dans tous les bureaux de poste
le 6 avril 1998



LA POSTE 

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Dessiné par Jean-Paul Cousin

Gravé en taille-douce par Claude Jumelet

Format horizontal 22 x 36

50 timbres à la feuille

Patrimoine réunionnais **SAINT-PIERRE**

Témoins d'un art d'habiter propre à l'ancienne île Bourbon, les cases créoles figurent parmi les richesses d'un patrimoine architectural qu'il convient de sauvegarder. On désigne sous le terme de cases des habitations de toutes sortes, autant des riches villas aux allures palladiennes que des modestes maisons de bois. Ces dernières étaient l'œuvre de charpentiers arrivés de France aux premiers temps de la colonisation. Les habitations qu'ils construisirent ne comportaient pas encore de caractères spécifiques. Faites de matériaux naturels, elles étaient démontables, particularité qui convenait bien au "nomadisme" des premiers pionniers. La Compagnie des Indes concédait aux colons qui s'installaient une lanière de terre limitée en aval par l'océan et en amont par les montagnes. L'exploitation était découpée en trois ensembles : les habitations qui comprenaient la demeure du maître, les dépendances et cases des esclaves, le jardin d'où étaient tirés les produits vivriers, enfin le grand domaine qui portait les plantations de café et de canne à sucre. L'écrivain Bernardin de Saint-Pierre, après son passage à la Réunion en 1770, décrivait ainsi les cases créoles : "Ce sont de grands emplacements bien alignés, entourés de haies, au milieu desquels est une case où loge une famille".

À la fin de l'Ancien Régime, l'économie de plantation est à son apogée. Raffinée, la société créole se pique d'art et de littérature. À la Révolution, des familles d'aristocrates immigrés s'installent dans l'île. Elles amèneront avec elles le goût de la culture antique que les Français redécouvraient. La greffe néoclassique fera merveille dans l'architecture. Elle produira de grandes et belles villas, toutes différentes quant à leur ornementation mais s'inscrivant toutes dans une même logique de conception : simplicité constructive, emploi de matériaux locaux, symétrie, équilibre des masses et adaptation aux conditions climatiques. Le néoclassicisme est manifeste par l'emprunt aux ordres antiques dans la décoration mais aussi dans l'architecture comme l'atteste la présence d'un portique, d'un péristyle et d'une galerie. L'actuel hôtel de la sous-préfecture de Saint-Pierre en offre un bel exemple. Cette ancienne villa de la famille Motais de Narbonne, mise en scène au centre de la parcelle, s'élève sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée est bâti en pierres, l'étage en pans de bois. La façade montre une colonnade imposante d'ordre dorique conçue à l'image d'un péristyle. Très tôt, les grandes cases-villas constituèrent un modèle pour l'habitat populaire réunionnais. On ne construit plus de villa créole depuis le milieu du siècle mais la Réunion compte encore de nombreux exemples de cette architecture populaire.